

Restitution de la consultation citoyenne européenne du 12 septembre

Événement labellisé

Organisateur : Maison de l'Europe Strasbourg-Alsace

Nom : Ficarelli

Prénom : Natacha

Adresse : MESA-Maison de l'Europe Strasbourg-Alsace 9 place Kléber
67000 Strasbourg (France)

Tél : 09 53 12 72 10

Site internet : www.mesa-strasbourg.eu, [Facebook](#)

Titre de la Consultation : Agriculture européenne et locale : vers quoi se dirige-t-on ?

Description de l'activité : Consultation citoyenne européenne

Date et heure : 12 septembre, 19h

Lieu : Maison de la Région, Région Grand Est

Nombre de participants : 55

Catégories de publics présents : agriculteurs, représentants du monde associatif, grand public

Nom des intervenants ou des grands témoins qui se sont exprimés :

Angélique Delahaye, Députée européenne,

Pascale Gaillot, Vice-Présidente de la Région Grand Est,

Gérard Lorber, Secrétaire général de la FDSEA régionale,

Julien Scharsch, Président de l'OPABA

Thèmes évoqués : la PAC, état des lieux et perspectives de la réforme

Synthèse de l'activité :

Plusieurs thèmes ont été évoqués par les intervenants et par les membres de l'assistance qui se sont exprimés. Ils ont pu exprimer des inquiétudes face à la situation actuelle de l'agriculture et de la consommation de produits agricoles dont des perspectives ont pu être tirées :

- Agriculture et environnement : si des problèmes sont liés à certaines pratiques agricoles, il ne faut pas opposer l'agriculture et la protection de l'environnement. Les agriculteurs sont parmi les premières victimes du changement climatique mais sont aussi des acteurs importants de la transition écologique, par exemple en développant bio économie et bio énergie ;
- Production agricole : la PAC a conduit à l'autosuffisance et à l'ouverture de marchés. Ceci conduit à des tensions liées à des phénomènes de grande variation des prix et donc d'impact majeur sur le revenu agricole. Les prix sont désormais une variable beaucoup plus importante que les quantités produites. Pour autant, la surproduction

mondiale souvent évoquées doit être prise avec prudence avec des risques de baisse des productions liées au réchauffement climatiques et des besoins mondiaux pas toujours bien satisfaits.

- Consommation et alimentation : les consommations alimentaires sont de plus en plus hétérogènes et parfois non choisies. Le choix du consommateur/citoyen reste un sujet débattu entre exigence de qualité et moindre coût. Les facteurs de prix sont essentiels et complexes (intermédiaires, choix des consommateurs, volatilité des prix) mais posent le problème de la rémunération des agriculteurs, de la santé des consommateurs et donc de la capacité à mettre en place un politique agricole reposant sur ces deux extrémités de la « chaine alimentaire ».
- Avenir de la profession agricole : il s'agit de métiers peu valorisés et pourtant un remplacement important des exploitants vieillissants se profile. 60% de la production de lait va changer d'exploitant dans les 10 ans à venir. Il y a également un enjeu de formation, en particulier autour de pratiques agricoles innovantes et répondant aux attentes de la société.

Plusieurs points d'attention ont été abordés :

- Les allocations financières : la proposition de la Commission table sur une forte réduction qui ne répond pas à la situation de l'agriculture et qui répond à des objectifs financiers (faire des économies sur la PAC pour financer de nouvelles priorités plutôt que dégager de nouvelles ressources). Ainsi la baisse proposée de 43Md€ sur la prochaine période de programmation financière va bien au-delà de la baisse qui devrait être de l'ordre de 23 Md€ liée au Brexit.
- Le débat sur la PAC et sa réforme fait apparaître plusieurs modèles européens reposant, schématiquement, sur trois groupes de pays : l'Europe du Nord, plutôt productiviste et libérale qui ne souhaite pas agir sur les prix ou les volumes ; l'Europe du Sud qui veut réguler les marchés agricoles et l'Europe de l'Est qui souhaite moderniser son agriculture. Malgré ces différences, il faut maintenir et renforcer le principe d'une politique agricole qui soit réellement commune plutôt que d'aller vers une renationalisation qui exacerberait les différences de modèles.
- La PAC actuelle repose largement sur une politique conçue en 1962. Au-delà d'une réforme, il s'agit de repenser le modèle agricole européen. Ses enjeux économiques, sociétaux, environnementaux ont été profondément transformés et sont insuffisamment pris en compte dans la réforme proposée.
- Pour les agriculteurs, un enjeu important est de les accompagner dans des transitions (pratiques agricoles, développement de nouvelles filières comme la bio économie, transition écologique) et de leur permettre de vivre de leur production.

En termes de propositions :

Au vu des échanges, les intervenants et participants ont mis en avant plusieurs points :

- La nécessité de réfléchir aux objectifs d'une politique agricole commune refondée ; le cas échéant en les hiérarchisant ;
- La valorisation les services non-marchands rendus par les agriculteurs ;
- Le maintien d'un niveau de financement de la PAC significatif (par comparaison un agriculteur européen touche en moyenne 190€ contre 400€ pour son homologue norvégien) ;
- L'accompagnement de la transition de l'agriculture, à la fois dans les pratiques agricoles et dans la création de nouveaux débouchés en dehors de productions alimentaires (énergie) sur le modèle de ce que font certaines agricultures où la

production agricole est le sous-produit d'une autre activité (en général la production d'énergie).

Annexe : Document complémentaire : synthèse du questionnaire en ligne sur l'avenir de la PAC

Au-delà du débat organisé en présentiel le 12 septembre, un questionnaire sur l'avenir de la PAC a été proposé au grand public sur le site de la MESA du 07 au 30 septembre.

Ce questionnaire a recueilli 51 réponses dont vous trouverez le tableau récapitulatif en annexe.

Ce document reste à analyser pour en tirer les conclusions.